



Partenariat SAGAMM – AF2A

*PARCOURS DE FORMATION
NOUVEAUX COLLABORATEURS*

OCTOBRE 2022





Option 1

Capacité professionnelle en assurance - Niveau 2
150 heures en modules elearning AF2A

Capacité professionnelle en assurance - Niveau 2 - 150h

- ▶ Durée du parcours de formation : 150 heures
- ▶ Tarif : 1 200 € HT – 1 440 € TTC
- ▶ Modalité : elearning
- ▶ Public : nouveaux collaborateurs en agence
- ▶ Objectif de la formation : posséder les connaissances nécessaires (formation réglementaire) pour pouvoir exercer une activité d'intermédiation en assurance
- ▶ Prérequis : aucun
- ▶ Moyens d'évaluation :
 - Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
 - Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
 - Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage
- ▶ Méthodes pédagogiques :
 - En mêlant les différents styles d'apprentissage, nos modules favorisent la mémorisation :
 - Méthode expositive : contenu médiatisé, hiérarchisé et linéaire
 - Méthode démonstrative : propositions d'activités favorisant l'intervention de l'apprenant
 - Méthode interrogative : questions et/ou consignes permettant à l'apprenant de découvrir de nouvelles connaissances
 - Méthode active : l'apprenant est amené à retrouver des informations contenues dans le module pour résoudre un problème ou répondre à une question

Capacité professionnelle en assurance - Niveau 2 - 150h

- ▶ Programme du parcours de formation :
 - Fondamentaux de l'assurance (7h)
 - Contrat d'assurance (7h)
 - Bases de l'assurance de dommages (14h)
 - Bases de l'assurance de personnes (14h)
 - Bases juridiques de la RC (19h)
 - Assurance vie individuelle (14h)
 - Découverte de la complémentaire santé (14h)
 - Bases de l'assurance collective (21h)
 - Assurance multirisque habitation (13h)
 - Bases de l'assurance automobile (13h)
 - Intermédiation en assurance (7h)
 - Lutte contre le blanchiment des capitaux (7h)
 - Quiz final
- ▶ Une assistance technique et pédagogique de l'apprenant est assurée tout au long de la formation via une adresse mail permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordé, avec une réponse dans les 48 heures.
- ▶ L'examen, obligatoire pour valider les connaissances acquises par le stagiaire, se déroule à la fin du parcours de formation. Lorsque le parcours est validé, un livret de stage attestant du suivi de la formation et de la réussite à l'examen est remis à chaque stagiaire.



Option 2

Capacité professionnelle en assurance - Niveau 2
80 heures elearning AF2A + 70 heures MMA

Capacité professionnelle en assurance - Niveau 2 - 80h + 70h

- ▶ Durée du parcours de formation : 80 heures
- ▶ Tarif : 800 € HT – 960 € TTC
- ▶ Modalité : elearning
- ▶ Public : nouveaux collaborateurs en agence
- ▶ Objectif de la formation : posséder les connaissances nécessaires (formation réglementaire) pour pouvoir exercer une activité d'intermédiation en assurance
- ▶ Prérequis : aucun
- ▶ Moyens d'évaluation :
 - Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
 - Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
 - Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage
- ▶ Méthodes pédagogiques :
 - En mêlant les différents styles d'apprentissage, nos modules favorisent la mémorisation :
 - Méthode expositive : contenu médiatisé, hiérarchisé et linéaire
 - Méthode démonstrative : propositions d'activités favorisant l'intervention de l'apprenant
 - Méthode interrogative : questions et/ou consignes permettant à l'apprenant de découvrir de nouvelles connaissances
 - Méthode active : l'apprenant est amené à retrouver des informations contenues dans le module pour résoudre un problème ou répondre à une question

Capacité professionnelle en assurance - Niveau 2 - 80h + 70h

- ▶ Programme du parcours de formation :
 - Contrat d'assurance (7h)
 - Bases de l'assurance de dommages (14h)
 - Bases de l'assurance de personnes (14h)
 - Bases juridiques de la RC (19h)
 - Assurance multirisque habitation (13h)
 - Bases de l'assurance automobile (13h)
- ▶ Une assistance technique et pédagogique de l'apprenant est assurée tout au long de la formation via une adresse mail permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordé, avec une réponse dans les 48 heures.
- ▶ L'examen, obligatoire pour valider les connaissances acquises par le stagiaire, se déroule après chaque module. A l'issue du parcours de formation de 80h, un livret de stage attestant du suivi de la formation est remis à chaque stagiaire. Ce livret devra être complété par les formations MMA suivies.

Capacité professionnelle en assurance - Niveau 2 - 80h + 70h

- ▶ Durée du parcours de formation : 70 heures
- ▶ Modalité : elearning (formations MMA)
- ▶ Modules MMA pouvant compléter la formation AF2A :
 - **Fondamentaux de l'assurance (4h)** : Les différentes catégories d'assurance - module 1 (0h30) / Les différentes catégories d'assurance - module 2 (0h30) / Les différentes formes d'entreprises d'assurance (0h30) / Les données macroéconomiques sur l'assurance (0h30) / Les entreprises d'assurance : agrément, transfert de portefeuille, liquidation (0h30) / Les rôles de l'assurance et de la réassurance (0h30) / L'opération d'assurance : définitions et bases techniques (0h30) / L'opération d'assurance : mécanismes juridiques, détermination de la prime, marchés publics (0h30)
 - **Assurance vie individuelle (5h30)** : L'assurance en cas de vie, en cas de décès et contrats d'assurance mixtes (0h30) / L'assurance vie : caractéristiques des différents types de contrats (0h30) / L'assurance vie : les différents modes de gestion et les différents frais prélevés (0h30) / L'assurance vie : les composantes de la souscription du contrat (0h30) / L'assurance vie : la souscription du contrat (0h30) / L'assurance vie : le paiement de la cotisation (0h30) / L'assurance vie : Le règlement des prestations (0h30) / L'assurance vie : la fiscalité Module 1 (0h30) / L'assurance vie : la fiscalité Module 2 (0h30) / Le devoir de conseil en Assurance Vie (0h30) / L'assurance emprunteur (0h30)

Capacité professionnelle en assurance - Niveau 2 - 80h + 70h

- ▶ Modules MMA pouvant compléter la formation AF2A (suite) :
 - **Bases de l'assurance collective (1h00)** : Les contrats collectifs au profit des salariés : généralités (0h30) / Les contrats collectifs au profit des salariés : régime fiscal et social (0h30)
 - **A la fois Assurance vie et Contrats collectifs (1h55)** : La retraite : marché, régimes obligatoires (0h30) / La retraite : régime général, retraite complémentaire, régimes spécifiques, réversion (0h30) / La retraite supplémentaire (0h30) / Le Plan d'Epargne Retraite (0h25)
 - **Découverte de la complémentaire santé (1h37)** : L'assurance maladie obligatoire (0h30) / Les complémentaires santé : contrats responsables, souscription et tarification, prestations (0h30) / Parcours 100% santé (0h37)
 - **Intermédiation en assurance (2h00)** : L'intermédiation en assurance : réglementation et intervenants (0h30) / L'intermédiation en assurances : accès, exercice, responsabilité, contrôle, distribution (0h30) / La relation avec le client : Module 1 (0h30) / La relation avec le client : Module 2 (0h30)
 - **Lutte contre le blanchiment des capitaux (1h30)** : Nouveaux entrants LCB-FT (1h30)
- ▶ Total Modules MMA : 17h30
- ▶ A compléter par de la formation pratique pour arriver aux 150 heures : 52h30



Option 3

Capacité professionnelle en assurance - Niveau 3
33 heures elearning AF2A

Capacité professionnelle en assurance - Niveau 3 - 33h

- ▶ Durée du parcours de formation : 33 heures
- ▶ Tarif : 350 € HT – 420 € TTC
- ▶ Modalité : elearning
- ▶ Public : nouveaux collaborateurs en agence
- ▶ Objectif de la formation : posséder les connaissances nécessaires (formation réglementaire) pour pouvoir exercer une activité d'intermédiation en assurance
- ▶ Prérequis : aucun
- ▶ Moyens d'évaluation :
 - Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
 - Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
 - Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage
- ▶ Méthodes pédagogiques :
 - En mêlant les différents styles d'apprentissage, nos modules favorisent la mémorisation :
 - Méthode expositive : contenu médiatisé, hiérarchisé et linéaire
 - Méthode démonstrative : propositions d'activités favorisant l'intervention de l'apprenant
 - Méthode interrogative : questions et/ou consignes permettant à l'apprenant de découvrir de nouvelles connaissances
 - Méthode active : l'apprenant est amené à retrouver des informations contenues dans le module pour résoudre un problème ou répondre à une question

Capacité professionnelle en assurance - Niveau 3 - 33h

- ▶ Programme du parcours de formation :
 - Assurance multirisque habitation (13h)
 - Bases de l'assurance automobile (13h)
 - Intermédiation en assurance (7h)
- ▶ Une assistance technique et pédagogique de l'apprenant est assurée tout au long de la formation via une adresse mail permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordé, avec une réponse dans les 48 heures.
- ▶ Une attestation de formation sera remise au stagiaire à l'issue de chaque module.



Formations optionnelles complémentaires : Parcours de 3 classes virtuelles

Parcours de 3 classes virtuelles

- ▶ Durée du parcours de formation : 7 heures réparties en 3 classes virtuelles de 2h20 chacune
- ▶ Tarif : 140 € HT / CV - 168 € TTC / CV (possibilité de prise en charge par l'OPCO ATLAS)
- ▶ Modalité : classe virtuelle
- ▶ Public : nouveaux collaborateurs en agence
- ▶ Objectif de la formation : connaître les spécificités MMA en auto, habitation et prévoyance
- ▶ Prérequis : aucun
- ▶ Moyens d'évaluation :
 - Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
 - Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
 - Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage
- ▶ Méthodes pédagogiques :
 - Exposés à partir d'un diaporama
 - Réalisation d'exercices et de cas pratiques
 - Échanges d'expériences avec les participants

Parcours de 3 classes virtuelles

Programme CV1 Auto

- Profil du conducteur
- Encadrement du bonus-malus par le Code des assurances
 - Quels sont les principes généraux ?
 - Quels sont les véhicules soumis ?
 - Quels sont les contrats concernés ?
- Comment fonctionne le bonus-malus ?
 - Evolution du bonus
 - Application du malus
 - Usage «tous déplacements professionnels»
- Différentes particularités
 - Descente rapide
 - Joker
 - Période de référence

Programme CV2 Habitation

- Environnement de l'assurance habitation
- Biens couverts
 - Bâtiments, annexes, dépendances et autres
 - Mobilier, objets de valeur, bijoux...
 - Embellissements
- Etendue de la garantie RC
 - Responsabilité de son propre fait
 - Responsabilité du fait des personnes dont on répond
 - Responsabilité du fait des animaux / des bâtiments...
- Garanties de biens
 - Incendie et garanties annexes
 - Dégât des eaux, vol et vandalisme, bris de vitres...Quels sont les principes généraux ?

Programme CV3 Prévoyance

- Principaux risques assurables
 - Perte de revenu
 - Décès
 - Dépendance
- Réponses apportées par les régimes obligatoires
 - Organisation de la Sécurité sociale
 - Prestations versées par la Sécurité sociale
- Solutions apportées par les assureurs
 - Contrats de prévoyance individuelle
 - Contrats de prévoyance collective



Présentation des modalités pédagogiques : La classe virtuelle et le elearning AF2A

La classe virtuelle



Les avantages du présentiel et du distanciel réunis



Plus de 10 000 stagiaires formés chaque année



Pionnier de la classe virtuelle, AF2A révolutionne la formation continue en étant l'unique centre de formation à proposer un catalogue interentreprises de formations techniques et transverses en classe virtuelle.



Souple et ludique, la classe virtuelle ne génère aucun coût logistique. Elle reproduit, en ligne et en direct, une salle de formation avec son interactivité, ses exercices pratiques, ateliers, etc., faisant fi de l'éloignement géographique.

Cette solution de formation est une réelle opportunité de développer des compétences et expertises au juste prix, à l'image des parcours techniques et juridiques en assurance ou encore des modules de développement personnel, management ou bureautique.

Vous utilisez ADOBE CONNECT ?
WEBEX ? TEAMS ?

AF2A s'adapte à votre configuration

Vous souhaitez inscrire des collaborateurs à des sessions inter-entreprises ?

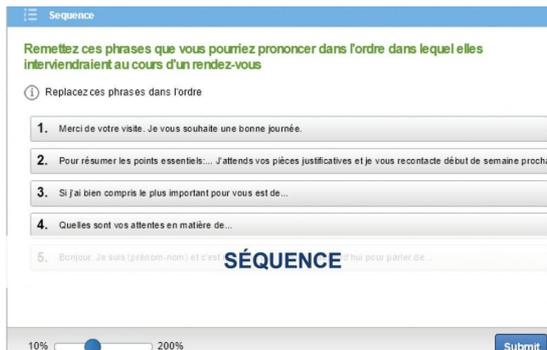
Ou développer votre projet intra sur-mesure ?

AF2A vous accompagne également dans la mise en place logistique de vos formations.

Pour optimiser le confort et l'engagement des participants, chacun doit avoir à sa disposition :

- une connexion internet
- un téléphone
- un casque-micro
- une webcam

La classe virtuelle



Vous voulez en savoir plus sur la classe virtuelle AF2A ?

Nous vous proposons une vidéo : <https://youtu.be/-Ufr-pPB854>

PAROLES DE STAGIAIRES

"Plateforme et outil convivial. Une formation claire, merci au formateur pour les compléments d'informations. Très clair !"

J-M M.

"J'ai aimé le format de classe virtuelle, c'est la deuxième que je fais et je suis ravie de ce format. On ose plus facilement."

M.R

"Formation très intéressante. J'ai découvert la classe virtuelle et le formateur m'a convaincu! Merci."

C.B

"Classe virtuelle très riche, échanges très spontanés, excellent retour pour ma part. A bientôt pour un autre module !"

C.P

INDICE
SATISFACTION
STAGIAIRES
2022

96%

Notre solution elearning : un concentré de technologies innovantes



Le elearning proposé par AF2A est le complément indispensable d'une mise à niveau, d'une acquisition des fondamentaux techniques ou encore d'une consolidation des acquis. Cette solution est basée sur l'accès à des contenus pédagogiques via internet.



Notre équipe digital learning se met à votre disposition pour concevoir et assembler chaque pièce de vos modules sur mesure : depuis l'écriture du contenu, jusqu'à la sonorisation, en passant par le synopsis, le storyboard et l'interface graphique.

**VOUS DISPOSEZ D'UNE PLATEFORME LMS ?
 OPTEZ POUR LA LOCATION DE MODULES ELEARNING**

Notre solution elearning : une réponse adaptée



1

Contenu ludique, interactif et actualisé, liberté totale d'accès sur la période déterminée.



2

Possibilité de se connecter sur tout support (ordinateur, pc portable, tablette, grand smartphone).



3

Assistance technique et pédagogique à la disposition des apprenants tout au long de leur parcours de formation via l'adresse mail support.



4

Suivi de l'avancement, tutorat personnalisé, auto-évaluation en cours et fin de cursus.



5

Modules compatibles SCORM pouvant être hébergés sur votre plateforme LMS.

Notre solution elearning : les informations techniques



- ✓ Nos modules elearning sont réalisés avec Articulate 360, compatibles avec les normes SCORM et AICC ; ils s'adaptent à la plupart des plateformes LMS.
- ✓ Ils sont sonorisés (possibilité d'afficher ou non les sous-titres) et peuvent être suivis depuis un navigateur internet (HTML 5).
- ✓ Les navigateurs internet compatibles avec nos modules sont : Chrome 56 et supérieur, Edge v38 et supérieur, Safari v9 et supérieur, Firefox 33 et supérieur, Internet Explorer 11.
- ✓ Nos modules sont également compatibles sur les navigateurs de l'IPad ou des tablettes Android.

Quelques illustrations de nos modules sur étagère

Distinction des différentes responsabilités

Qu'ai-je retenu ?

Indiquez la nature de la responsabilité dans les cas suivants :

Voire boulanger vous a vendu une baguette de pain contenant des miges de cigarettes...

A vous de jouer !

Choisissez la ou les propositions qui vous semblent correctes puis validez votre réponse

Responsabilité...

- Administrative
- Pénale
- Aucune
- Contractuelle
- Extracontractuelle (fait volontaire)
- Extracontractuelle (fait involontaire)

Notion de prescription

Ce que je dois retenir de ce chapitre

Prescription en matière civile

La prescription, c'est l'extinction automatique d'un droit ou d'une obligation lorsqu'un certain délai s'est écoulé

Point de départ de la prescription

Jour où le titulaire de l'action a connu ou aurait dû connaître les faits lui permettant d'exercer son action

- 5 ans : Actions personnelles ou mobilières
- 10 ans : Dommages corporels
- 30 ans : Actions immobilières

Présentation du contrat de protection juridique

Objectifs pédagogiques

- Identifier l'objet du contrat de protection juridique
- Découvrir le cadre juridique de la protection juridique
- Faire la distinction entre la protection juridique et d'autres dispositifs

Cadre juridique de l'acte de construire

Distinguer les responsabilités des différents intervenants à l'acte de construire

#1 module

Obligations des constructeurs

Schéma - les différents parties d'un ouvrage

Équipements dissociables, Équipements indissociables, Éléments constitutifs

Présentation du contrat de protection juridique

Objet du contrat de protection juridique

Définition FFA (Fédération Française de l'Assurance):

L'assurance de protection juridique prend en charge des frais de procédures ou fournit des services, en cas de différend ou de litige opposant l'assuré à un tiers, en vue, notamment :

- de défendre ou représenter l'assuré, avant ou pendant une procédure
- de défendre l'assuré contre une réclamation dont il est l'objet
- d'obtenir réparation à l'amiable, ou devant les tribunaux si nécessaire, du dommage subi.

Cadre juridique de l'acte de construire

Quelques dates

Année	Texte	Contenu
1790 au X	Code de Commerce	Prise en compte de la responsabilité professionnelle
1804	Code de Commerce	Prise en compte de la responsabilité professionnelle
1878	Loi sur la responsabilité professionnelle	Mise en place des fondements de la responsabilité délictuelle
1978	Loi sur la responsabilité professionnelle	Mise en place des fondements de la responsabilité délictuelle

Cadre juridique de l'acte de construire

Remaniements de la loi Spertus

Date	Texte	Contenu
8 juin 2005	Ordonnance n° 2005-0448	Principe du "test-teuf"
17 mars 2006	Loi n° 2006-396	Plafonnement des contrats d'assurance de construction
17 mars 2014	Loi Hamon n° 2014-344	Obligation de souscrire une attestation d'assurance
18 juin 2014	Loi n° 2014-1120	Mentions sur les devis/professionnelle
5 août 2015	Loi Macron n° 2015-910	Mentionnement au devis et aux factures
5 janvier 2016	Loi n° 2016-024	Énumération des mentions obligatoires des attestations

Présentation de l'assurance multiple professionnelle

Avez-vous bien assimilé les points importants de ce module ?

Pour le découvrir, répondez à quelques questions.

Je préfère revoir le module avant de répondre

Je suis prêt(e), affichez la première question



Vidéo d'introduction au parcours

- Présentation du contexte
- Présentation du contenu (modules, quiz et document de synthèse)



Synthèses

- Lisible en ligne
- Téléchargeable en format PDF

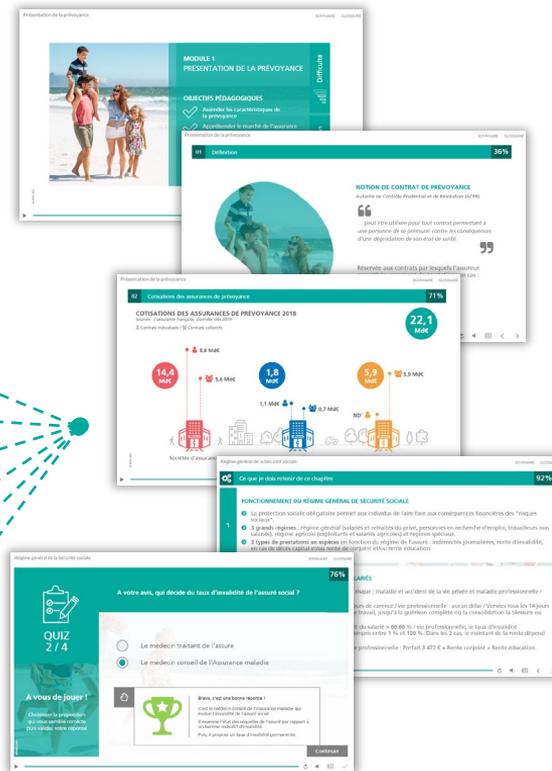


Quiz final validant

- Score 70 %
- Banque de questions avec tirage aléatoire
- Retenter le quiz en cas d'échec

Plan

- Vidéo : Introduction
- Module 1 - Présentation de la prévoyance
- Synthèse module 1 - Présentation de la prévoyance
- Module 2 - Régime général de la Sécurité sociale
- Synthèse module 2 - Régime général de la Sécurité sociale
- Module 3 - Prévoyance collective des salariés
- Synthèse module 3 - Prévoyance collective des salariés
- Module 4 - Régime de protection sociale des TNS
- Synthèse module 4 - Régime de protection sociale des TNS
- Module 5 - Prévoyance Madelin
- Synthèse module 5 - Prévoyance Madelin
- Module 6 - Garanties de l'assurance prévoyance
- Synthèse module 6 - Garanties de l'assurance Prévoyance
- Quiz final



Modules composant le parcours

- Présentation des objectifs pédagogiques
- Aide à la navigation (navigation restreinte)
- Sommaire / Glossaire / Ressources documentaires
- Interactivités (jeux, cas pratique, questions, informations complémentaires...)
- Synthèse des points importants du module

Label - Certification



AF2A a validé les critères qualités DATADOCK,
et est à ce jour référencé auprès de :

- OPCO-ATLAS (ex OPCABAIA et FAFIEC)
- OPCO des entreprises de proximité (ex AGEFOS et ACTALIANS)
- UNIFORMATION
- AKTO (ex OPCALIA)



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la
catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

La protection des données personnelles

- ▶ RGPD – NOTRE POLITIQUE EXTERNE SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
- ▶ Dans le cadre de ses activités, AF2A collecte des Données à Caractère Personnel conformément au Règlement Général relatif à la Protection des Données 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 (« RGPD »).
- ▶ A ce titre, AF2A a rédigé sa politique externe de protection des données personnelles, consultables et téléchargeables depuis notre site www.af2a.com espace « Mentions légales ».





LA RÉFÉRENCE FORMATION
EN ASSURANCE

www.af2a.com

